

9710035L

ACADEMIE DE LA GUADELOUPE

COLLEGE MIREILLE CHOISY

BOULEVARD

97095 ST BARTHELEMY CEDEX

Tel : 0590296000

#### ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Concession d'un logement par convention d'occupation précaire

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 6

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/10/2020

Réuni le : 05/11/2020

Sous la présidence de : Leela Connor-Hanson

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration se prononce favorablement sur la concession d'un logement par convention d'occupation précaire en faveur de Mme CLOOTS Géraldine, professeure de Lettres affectée au CLG Mireille CHOISY à compter du 01/09/20 jusqu'au 31/08/21.**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le collège est doté d'un logé de type 2 resté vacant une fois que l'attribution par NAS faite. Il est proposé l'attribution d'une concession dudit logement par convention d'occupation précaire à un professeur contractuel Mme CLOOTS enseignant au Collège.

#### Résultats du vote

Suffrages exprimés : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0